

LE COIN PARACHA CHELA'H LEKHA

par Mikaël Mouyal (pour recevoir ce feuillet par mail : mouyal358@gmail.com) - Beth Hamidrash Lamed (75017)

Le coin 'Hidouchim

« Et qu'en est-il de la terre..., est-elle bonne ou mauvaise ? » (13, 19) :

Comment peut-on imaginer que Moché envisage que la terre sainte soit mauvaise, alors qu'Hachem avait assuré qu'elle est bonne ? En fait, littéralement ce verset se traduit par : « Est-elle bonne si mauvaise ». Ce que Moché dit au peuple c'est qu'il est clair et assuré que la terre est bonne. Mais même si les explorateurs remarquent, dans leur expédition, qu'elle est mauvaise, et que cette terre ne leur semble pas bonne, alors ils devront s'arrêter pour analyser et réfléchir plus profondément. Et alors, ils verront qu'en réalité elle est bonne. Tel est le sens de ce verset : Vous verrez « est-ce que la terre est bonne si mauvaise ». Même si la terre vous paraît mauvaise, scrutez et analysez les choses, et vous verrez qu'en réalité elle est bonne. ('Hidouché Harim)

« Nous sommes allé dans la terre où tu nous as envoyé, et aussi y coulent le lait et le miel » (13, 27) :

Puisque les explorateurs voulaient dire du mal de la terre, pourquoi commencèrent-ils leur développement par du positif ? En fait, même cette louange qu'ils formulèrent sur la terre, ils la dirent pour renforcer leur argument qu'ils n'arriveront jamais à conquérir ce pays. En effet, juste après cette louange de la terre, les explorateurs dirent que tout autour du pays vivent des peuples très forts, comme Amalek ou encore des géants. Or, puisque cette terre est succulente et y coulent même du lait et du miel, ainsi ces nations alentours devraient convoiter ce pays et souhaiter le conquérir. Et malgré tout, aucun peuple n'a entrepris une telle conquête, ce qui est surprenant ! Cela prouve que ses habitants sont tellement forts, que tous les peuples avoisinants les craignent et n'osent pas les attaquer. Ainsi, si déjà des nations puissantes ont peur de leur faire la guerre, quelle chance aurons-nous de conquérir ce pays ? Ainsi, ils arguèrent que de cette terre coulent le lait et le miel, pour encore plus désespérer les Juifs de la conquête. (Ketav Sofer)

« Parle aux enfants d'Israël et tu leur diras » (15, 2) :

Après l'épisode des explorateurs, la Thora émet des commandements annexes, concernant les sacrifices. Le Midrash explique que quand Hachem vit la peine et le deuil du peuple, suite à la punition qu'ils reçurent du fait de la faute des explorateurs, Il voulut les consoler et les apaiser en leur communiquant des paroles de Thora. Mais comment des paroles de Thora peuvent-ils consoler un peuple qui venait de tout perdre, leur vie dans ce monde et même leur part dans le monde futur ?

En fait, à présent que le peuple avait tout perdu, même leur monde futur, s'ils continuent à servir Hachem, ils le feront uniquement de façon désintéressée, pour le Nom d'Hachem, et pas dans l'attente d'une quelconque récompense. Or, il est un très haut niveau que de servir Hachem de façon totalement pure et désintéressée. Ainsi, Hachem dit à Moché de consoler le peuple par des paroles de Thora. Car justement, ce peuple qui venait de tout perdre et qui n'attendait plus de bénéfice ni dans ce monde ni dans l'autre, s'ils se consacrent malgré tout aux paroles de Thora, cela les élèvera considérablement, car ils s'investiront dans cette étude sans n'attendre rien en retour, de façon totalement pure. Et cela les consolera de savoir qu'ils peuvent atteindre un tel niveau. (Oznaïm LaThora)

« Je suis Hachem votre D.ieu Qui vous ai fait sortir du pays d'Egypte » (15, 41) :

Pourquoi associer la sortie d'Egypte à la Mitsva des Tsitsit ?

En fait la Thora dit que par la Mitsva des Tsitsit, le peuple se sanctifiera (« Vous serez saints pour votre D.ieu ») et ils ne se détourneront pas ni après leur cœur ni après leurs yeux. Aussi, on pourrait penser qu'Hachem ne sera avec eux que s'ils atteignent cette sanctification. Et peut-être que s'ils ne se sanctifient pas de la sorte, Hachem ne sera plus avec eux.. C'est pourquoi, la Thora ajoute : « Je suis Hachem votre D.ieu Qui vous ai fait sortir du pays d'Egypte », et même si les Juifs étaient, en Egypte, au plus profond de l'impureté, malgré tout Hachem était avec eux et les y a délivrés. De même, certes les Tsitsit ont pour vocation de sanctifier le peuple. Malgré tout, même s'ils n'atteignent pas cette sainteté, Hachem sera avec eux, comme Il le fut en Egypte. (Kol Ben Levi)

Le coin histoire

Rabbi Leib 'Hassid était connu pour sa grande confiance en Hachem. Un jour, il faisait la queue pour acheter un billet de train. C'est alors qu'une de ses connaissances s'approcha de lui et lui dit : « Il ne convient pas que notre Maître fasse la queue ! Donnez-moi l'argent et je ferai la queue pour vous ». A sa grande surprise, le Rav répondit avec la plus grande simplicité : « C'est que je n'ai pas du tout d'argent... ! » L'homme tout étonné lui demanda une explication. Comment peut-on acheter un billet sans argent ? ! Il expliqua : « Je dois voyager en train. Je dois donc faire la queue. Cela est l'effort personnel (Hichtadlout) minimal qui m'incombe pour obtenir l'Aide du Ciel ! » C'est alors que l'homme sortit de l'argent et s'approcha de la caisse pour lui acheter un billet de train. Ce récit illustre combien l'homme doit placer pleinement sa confiance en Hachem. Il doit s'en remettre totalement entre Ses Mains, avec la sérénité la plus totale et l'assurance la plus grande qu'Hachem va l'aider, même si logiquement il n'y a aucune possibilité de s'en sortir. Certes, il faut agir. Mais on ne doit absolument pas compter sur cette action, mais seulement sur la Bonté Divine. Et alors, celui qui agira sincèrement de la sorte, verra de véritables miracles et sera sauvé des problèmes les plus inextricables.

Le coin 'Hizouk

Certes, il est possible et même naturel qu'un homme ressente de l'amertume et de la tristesse en pensant à ses fautes. Malgré tout, la tristesse et le désespoir sont à rejeter, car si l'on médite à l'immense Bonté d'Hachem, Qui réside parmi nous et est avec nous malgré tous nos impuretés, cela doit déjà suffire pour en ressortir renforcé, et en tirer une joie intense. (Thorat Avot)

Le coin étude

Quand Moché désigne les hommes qui s'apprêtèrent à explorer la terre de Canaan, il choisit Yéhochoua pour représenter la tribu de Efraïm. La Thora précise qu'à l'origine, il s'appelait Hochéa, mais Moché changea son nom et le nomma Yéhochoua. Rachi explique que ce changement de nom exprime la prière que Moché formula en sa faveur : « Que Hachem te sauve (Ya-h Yochiakha) du complot des explorateurs ». Le Targoum Yonathan ajoute que c'est quand Moché vit son humilité, qu'il le nomma Yehochoua. Mais on peut se demander pourquoi est-ce l'humilité de Yéhochoua qui lui a fait bénéficier ce changement de nom ?

Le **Imré Emet** explique que même si Moché pouvait suspecter les autres explorateurs de pouvoir peut-être fauter, malgré tout, connaissant bien son disciple, il était certain que Yéhochoua n'allait pas se fourvoyer. Néanmoins, Moché avait constaté que Yéhochoua était tellement humble, qu'il pourrait avoir tendance à s'effacer et ne pas s'imposer et se démarquer des autres. Ainsi, même si Moché savait que Yéhochoua n'allait pas fauter, il craignait néanmoins que du fait de son humilité, il s'efface et n'exprime pas fermement son désaccord envers les autres. Moché craignait que même s'il n'est pas d'accord avec eux, que Yéhochoua suive la masse et ne s'impose pas contre tous les autres. C'est pourquoi, il pria pour lui, pour ne pas que son humilité lui joue des tours.

De son côté, le **Avodat Israël** explique que Yehochoua savait déjà que Moché n'allait pas entrer en Israël et que ça allait même être lui qui se devait de le remplacer. En effet, à la fin de la Paracha de Béhaalotekha, Eldad et Médad prophétisèrent et nos Sages disent qu'ils annoncèrent que : « Moché va mourir et c'est Yéhochoua qui va faire entrer le peuple Juif en terre d'Israël ». Ainsi, même si Moché savait de façon sûr que Yéhochoua n'allait pas fauter en disant du mal de la terre sainte, malgré tout, quand il vit combien Yéhochoua est humble, il craignit que du fait de sa modestie, il refuse de prendre la direction du peuple des mains de Moché. Il est clair que Yéhochoua préférerait que Moché continue à vivre et à diriger le peuple. Aussi, Moché craignait que son disciple, du fait de son humilité, en vienne à dire du mal de la terre et à se joindre aux autres explorateurs, non pas par manque de confiance en Hachem (comme ce fut le cas des autres), mais pour que son Maître continue encore à vivre. Moché redoutait que Yéhochoua ne faute pour que le peuple n'entre pas en terre sainte, et ainsi Moché continuerait à vivre et à diriger le peuple. Il pria donc pour Yéhochoua, pour que son humilité et son renoncement au pouvoir au profit de son Maître, ne le pousse pas à dire du mal de la terre sainte.

Le **Ohr 'Hadash** quant à lui rapporte l'enseignement de nos Sages selon lequel « lorsque la majorité des années de vie d'un homme s'est déjà écoulée sans qu'il n'ait commis de faute, il sera dès lors assuré de ne plus fauter ». Or, à cette époque Yéhochoua avait 40 ans. De plus, un verset du livre des psaumes dit que la vie de l'homme est en moyenne de 70 ans. Ainsi, Yéhochoua avait déjà atteint la majorité des années de la vie d'un homme (la majorité de 70 ans étant 36 ans). De ce fait, puisque Yéhochoua n'avait jamais encore fauté, il pouvait être certain de ne pas fauter. Néanmoins, nos Sages disent que quand une personne meurt avant son heure, ses années manquantes sont transférées à la vie des gens humbles. Aussi, quand Moché vit l'humilité de Yéhochoua, il en conclut que sa vie sera certainement allongée du fait de sa modestie. Il n'a donc peut-être pas encore atteint la majorité des années de sa vie et n'a donc pas non plus l'assurance d'être protégé de la faute. C'est pourquoi, Moché trouva bon de le bénir pour qu'Hachem le protège du complot des explorateurs.

Enfin, le **Ohev Israël** rapporte un enseignement de nos Sages selon lequel, dans les temps futurs, quand Hachem ressuscitera les morts, Il fera revivre les personnes défuntes selon l'ordre alphabétique. D'autre part, le nom Hochéa commence par la lettre Hé alors que le nom Yéhochoua commence par la lettre Youd. Or le Hé (5ème lettre de l'alphabet) vient avant le Youd (10ème lettre). Ainsi, certes Moché voulait prier pour la protection spirituelle de son disciple, malgré tout, il craignit de lui changer son nom, car s'il le nomme Yéhochoua au lieu de Hochéa, cela retardera sa résurrection dans les temps futurs. Néanmoins, quand il vit son humilité, il décida quand même de l'appeler Yéhochoua. En effet, nos Sages enseignent que même si les morts ressusciteront selon l'ordre alphabétique, malgré tout, les gens qui ont été humbles dans leur vie se relèveront en premier, avant les autres, sans suivre l'ordre alphabétique. Il n'y avait donc plus à craindre de changer son nom de Hochéa en Yéhochoua.

Le coin Halakha (lois sur la Mezouza)

Une cave que l'on n'utilise pas pour y demeurer, mais où l'on y descend de temps à autre, on devra y fixer une Mezouza, mais sans y réciter la bénédiction. Les toilettes, salle de bain, Mikvé, on n'y posera pas de Mezouza, car ce ne sont pas des lieux que l'on utilise avec respect. En ce qui concerne les toilettes et la salle de bain, même celui qui le souhaite, à titre de rigueur personnelle, ne devra pas y poser de Mezouza et même sans bénédiction, et même s'il cache le parchemin dans plusieurs pochettes. Les voitures sont dispensées de Mezouza. Il en est de même pour la Souka pendant la fête. Une synagogue qui ne dispose d'aucune habitation est dispensée de la Mezouza. Mais si une synagogue contient une habitation, pour le Chamach ou le Rav par exemple, alors on devra y poser une Mezouza avec bénédiction. Néanmoins, la coutume est de poser une Mezouza dans la synagogue, même si aucune habitation ne s'y trouve. Mais alors, on la posera sans bénédiction. Une personne qui partage une maison en association avec une autre personne, si l'associé est Juif, on y posera la Mezouza avec bénédiction. S'il n'est pas Juif, il la posera sans bénédiction. Si le Juif est le propriétaire, si le locataire n'est pas Juif, cette maison sera dispensée de la Mezouza.

Le coin question (Rav 'Haim Kanyevski)

Le Rachba dit que l'on ne récite pas de bénédiction avant d'accomplir la Mitsva de donner de la Tsedaka à un pauvre, car on n'est pas sûr que le nécessiteux accepte le don. S'il refuse, la Mitsva ne sera pas accomplie, et la bénédiction aura donc été prononcée en vain.

Question : Le Raavad explique que la bénédiction du mariage (des Kidouchin) se récite après que l'homme ait donné l'anneau à la femme. En effet, l'homme ne peut pas la réciter avant d'accomplir la Mitsva de remettre l'anneau, car si la femme refuse, le mariage est nul et la bénédiction aura été vaine. A cette image, pourquoi ne pas réciter la bénédiction pour la Tsedaka après que le pauvre ait accepté le don ?

Réponse: La Mitsva du mariage est une Mitsva qui se poursuit tout le temps que le couple est marié. En effet, l'objectif de cette Mitsva est de se marier pour pouvoir accomplir la Mitsva d'avoir des enfants. Le mariage étant l'acte qui prépare et permet d'accomplir la Mitsva de procréer. Car c'est par le mariage que l'on peut réaliser cette Mitsva. C'est pourquoi, il sera possible de réciter la bénédiction après la remise de l'anneau. Car la Mitsva ne s'arrête pas par cet acte, mais se poursuit tant qu'ils sont mariés. En revanche, la Mitsva de Tsedaka consiste à donner de l'argent au pauvre. Dès que le pauvre a reçu et a accepté l'argent, il en devient propriétaire et la Mitsva est terminée. On ne peut donc plus réciter la bénédiction pour cette Mitsva, car il n'y a pas de bénédiction pour une Mitsva entièrement terminée.